

04.12.2006 - 10:30 Uhr

## ASTAG: Le transport routier est indispensable pour la Suisse et son économie et nos exportations dépendent de la route



Berne (ots) -

- Indication: Une image peut être téléchargée sous:  
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100001880> -

Le transport routier est indispensable pour la Suisse, son économie et ses citoyens. C'est ce qui ressort d'une étude qu'a publié l'Association suisse des transports routiers ASTAG. Selon cette étude, le transport routier assure sans conteste la grande majorité de l'approvisionnement des citoyens et de l'économie avec une proportion qui atteint près de 80 pour cent. Au niveau du trafic d'importation et d'exportation, la route "se taille aussi la part du lion" des marchandises à transporter avec une proportion de 71 pour cent. Pour les exportations, l'économie suisse dépend presque entièrement du transport routier. L'étude montre par ailleurs qu'il existe une répartition claire des tâches entre la route et le rail et qu'il n'y a le plus souvent pas de solution alternative au transport routier dans le secteur de l'approvisionnement et de l'enlèvement des déchets. Compte tenu de cette importance énorme et du fait que le transport routier couvre entre-temps entièrement ses coûts (coûts externes y compris), l'ASTAG demande au Conseil fédéral de renoncer pour l'instant à toute charge supplémentaire frappant le transport par la route.

À la fin octobre, la Confédération a publié les résultats de son étude sur les coûts et les avantages du trafic. Conclusion: avec 3 à 8 milliards, les avantages globaux sont supérieurs aux coûts globaux. Sur la base des chiffres de la Confédération, l'Association suisse des transports routiers a maintenant commandé une étude qui examine

de manière plus détaillée les avantages, notamment pour le secteur des transports. L'analyse de la maison ProgTrans arrive aux conclusions suivantes:

- Dans le secteur des transports, il existe une répartition claire des tâches entre la route et le rail: alors que le rail fournit dans le secteur du trafic de transit la majeure partie des prestations avec 71 pour cent des transports de marchandises, le transport routier "se taille la part du lion" au niveau des trafics d'importation et d'exportation (base: 2004).
- Transport de types de marchandises différents: les tâches de la route et du rail sont clairement réparties à cet effet. Alors que le rail transporte notamment pour l'importation des marchandises de masse, les poids lourds sont indispensables pour le transport des colis de détail.
- Distances de transports différentes: la complémentarité de la route et du rail s'exprime aussi dans la branche suisse des transports au niveau des distances de transports différents parcourus par ces deux moyens de transport. Alors que le rail remplit une fonction de longue distance avec une distance de transport moyenne d'environ 170 kilomètres, la tâche de la distribution capillaire du transport routier se traduit par une distance de transport relativement courte de 50 kilomètres à peine.
- Plus la valeur de la marchandise est élevée, plus on a tendance à faire appel en règle générale au poids lourd: rien qu'en 2004, la valeur des marchandises importées par la route a été de plus de 100 milliards de francs (rail: 11 milliards) et celle des marchandises exportées de plus de 90,5 milliards (rail: 7,4 milliards), ce qui montre par ailleurs que l'économie d'exportation, qui est d'une importance capitale pour la Suisse, dépend presque exclusivement du transport routier. Cela s'explique sans doute notamment par la plus grande flexibilité de la route et par la plus grande sécurité des marchandises dans le trafic routier.
- Pas d'approvisionnement intérieur sans poids lourds: dans le trafic intérieur, la dépendance du transport routier est encore plus spectaculaire. Avec une proportion de 80 pour cent des transports, le camion est incontestablement vital pour l'approvisionnement et l'enlèvement des déchets!

Pas de pénalisation du trafic intérieur!

Dans l'optique de l'Association suisse des transports routiers ASTAG, il convient que la politique suisse des transports prenne elle aussi plus en considération ces circonstances dictées par le marché. Concrètement, il faut renforcer le rail, notamment dans les secteurs où il jouit aujourd'hui déjà d'avantages concurrentiels. En revanche, il faut éviter de pénaliser encore davantage le transport routier dans les secteurs où il est incontestablement indispensable pour notre économie.

Concrètement, cela signifie qu'à l'avenir il faut impérativement éviter de frapper le trafic intérieur surtout de contraintes supplémentaires, que ce soit par des prescriptions complémentaires ou des charges financières. Dans ce secteur, il n'existe pas d'alternative au trafic routier. Ajoutons à cela que le transport par la route couvre déjà à l'heure actuelle entièrement les coûts qu'il occasionne (coûts externes y compris). Pour des raisons d'économie nationale, on ne saurait tolérer que la branche des transports ainsi que l'économie et la population suisses soient encore une fois priés de passer à la caisse. Ils paient par exemple aujourd'hui déjà plus de 80 pour cent de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations. Il s'agit d'un montant de plus de 1,2 milliards de francs annuels pour permettre à l'Etat de subventionner de la sorte le trafic de transit par le rail. La Loi fédérale concernant une redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations précise d'ailleurs expressément que les recettes de la RPLP ne doivent pas dépasser les coûts d'infrastructure et les coûts externes.

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3  
3007 Berne  
Tél. +41/31/370'85'24

Medieninhalte



*Expliquer la signification du transport routier: Dr. Stefan Rommerskirchen, Jean-Daniel Faucherre, Ständerat Carlo Schmid-Sutter, Dr. Michael Gehrken (de droite à gauche). Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: ASTAG'*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100520898> abgerufen werden.